



Chers employeurs,

Un outil de covoiturage vous est proposé dès maintenant par les collectivités d'Alsace du Nord.

Face aux enjeux économiques et environnementaux de plus en plus forts, le covoiturage fait partie des solutions durables pour les déplacements domicile-travail de vos salariés.

En ce sens, **les collectivités d'Alsace du Nord** ont développé un partenariat avec la plateforme de covoiturage **Klaxit** et vous proposent de **bénéficier gratuitement d'un accompagnement** afin de développer cette pratique auprès de vos collaborateurs.

C'est pour l'entreprise :

- ✓ La formation de référents covoiturage
- ✓ Un kit de communication
- ✓ Un outil de suivi de la pratique

Et pour les collaborateurs :

- ✓ Le partage des frais de déplacement
- ✓ Des bonus conducteurs et passagers
- ✓ Une garantie retour maison

Véritable opportunité pour votre entreprise et vos collaborateurs, votre implication est néanmoins indispensable à la réussite du projet.

Vous souhaitez mettre en place la démarche au sein de votre entreprise ?

Nous vous invitons à prendre **contact** dès maintenant **avec le PETR de l'Alsace du Nord** → virginie.formosa@alsacedunord.fr

et à vous **inscrire** d'ores et déjà à l'une des sessions « **formation référent** » via le lien suivant → [Livestorm](#) (formation en ligne, durée 1h30)

Vous avez des questions et souhaitez échanger avec les entreprises d'Alsace du Nord, le PETR et Klaxit ?

Nous vous proposons un **webinaire le mercredi 13 septembre de 8h30 à 9h15** → [Je m'inscris](#)

[Plus d'informations sur le covoiturage en Alsace du Nord](#)

Nous vous remercions pour votre attention,

Bien cordialement,